



Pour les entreprises souhaitant l'intervention du médiateur du Crédit

Objectifs :

- Informer l'entreprise sur le fonctionnement du dispositif et conseiller l'entreprise sur l'opportunité de saisir le médiateur (ou d'orienter vers une autre procédure) .
- Aider l'entreprise à remplir son dossier en ligne (éventuellement le faire à sa place si elle ne dispose pas d'internet)

Public :

Toute entreprise en difficulté rencontrant des problèmes avec ses banques et souhaitant l'intervention du médiateur du Crédit (banque de France).

Notre offre :

Contact téléphonique ou rencontre pour analyser et valider les difficultés de l'entreprise et fournir des explications sur le remplissage du dossier et du déroulement de la médiation.

INFORMATION

€ Gratuit

Pôle Développement et Projets
Tél. 02 41 20 49 00
info@maineetloire.cci.fr